

La Fondation Abbé Pierre, c'est quoi ?

Reconnue d'utilité publique en 1992, la Fondation Abbé Pierre a pour objet d'agir afin que toutes les personnes démunies puissent accéder à un logement décent et à une vie digne. Son action s'articule autour du financement de projets liés au logement, de l'accueil et de l'aide aux personnes sans abri, de la sensibilisation de l'opinion et de l'interpellation des pouvoirs publics.

accompagner

Le programme « SOS Taudis » contribue à l'éradication de logements insalubres ou indécents. **Chaque année, 250 à 300 logements sont réhabilités.**

accueillir

Grâce à un réseau de **28 Boutiques Solidarité et 41 Pensions de famille** implantées à travers tout le pays.

construire

Par le financement, le soutien logistique et technique en direction de partenaires associatifs locaux, **500 logements très sociaux sont créés ou rénovés chaque année.**

communiquer

La sensibilisation fait partie des missions de la Fondation Abbé Pierre. **C'est par ses publications et son travail auprès des médias que la Fondation diffuse ses chiffres et ses analyses.**

être solidaire

La Fondation initie des actions de solidarité internationale qui impliquent des partenaires locaux pour permettre à des familles démunies de trouver ou de se (re)construire un toit.

expertiser

Chaque année, le rapport sur « L'État du mal-logement en France » décrypte la politique du logement et présente des propositions.



Être humain !

Fondation Abbé Pierre
Auvergne-Rhône-Alpes

Directrice : Véronique Gilet
auvergne.rhone.alpes@fondation-abbe-pierre.fr
Tél. : 04 37 65 16 52

283, rue de Créqui
69007 Lyon

www.fondation-abbe-pierre.fr

Graphisme : Tiens donc ! / Interviews : Anne Josse / Photos : Sébastien Godefroy (couverture), Bertrand Gaudillère et Ljubisa Danilovic (intérieur)



La Fondation Abbé Pierre

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Être humain !



Édito

La vérité en proximité

Le souci premier de l'abbé Pierre, celui qui justifie toutes nos actions en régions, est d'être sur le terrain, avec les personnes les plus en difficulté de logement. Pour cela, nous devons être en proximité avec elles. Grâce aux équipes de nos agences régionales, les deux piliers de la Fondation, **l'action et la sensibilisation**, se concrétisent par l'accompagnement et l'observation.

Dialoguer en permanence avec les maires, les élus, les préfets et préfètes. Soutenir les actions engagées par les associations locales et faciliter leur mise en œuvre. Entretenir le lien avec les journalistes dont nous avons besoin pour sensibiliser les responsables politiques et le grand public. Entraînée par sa directrice, l'agence mobilise, communique, met en action.

Les équipes nationales et régionales se complètent parfaitement. Notre expertise reconnue sur le mal-logement se nourrit d'un échange constant entre les différentes entités et les projets concrets sur chacun des territoires. Nous tirons notre force de cette démarche collective et d'une liberté d'expression et d'action à laquelle nous sommes profondément attachés. Notre financement provenant presque exclusivement de dons, **notre parole est sans étiquette et sans censure.** Les élus et les partenaires y sont sensibles. Être libres nous rend crédibles.

Merci à nos donateurs sans qui nous ne pourrions déployer nos actions auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ils partagent avec nous un sens politique de l'aide. Merci à toutes et tous pour la qualité de votre engagement sur le terrain. ■

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre



Ajuster les réponses pour garantir le logement

Le mal-logement recouvre des réalités diverses pour les personnes auxquelles la Fondation Abbé Pierre doit apporter des réponses ajustées et durables, tenant compte des trajectoires, des besoins et aspirations de chacun. **Elle mobilise localement les acteurs et les moyens** pour résoudre concrètement des problèmes auxquels personne, à commencer par les ménages eux-mêmes, ne pourrait trouver une issue de manière isolée.

Plus de 250 logements créés en moyenne chaque année

Chaque situation nourrit l'expertise de la Fondation et calibre la recherche de moyens innovants pour agir efficacement aux côtés des personnes, avec ses partenaires. Programmes nationaux et projet de territoire servent de valeur cardinale à l'ensemble de ses actions. Mais **l'écoute du besoin des personnes reste notre moyen le plus efficace de trouver des solutions** pour toutes les personnes mal logées, sans distinction ni exclusion, qu'elles vivent en ville ou en zone plus rurale.

Avec **la même énergie, le même engagement**, la Fondation soutient les personnes sans abri en recherche d'un logement, cofinance les travaux de propriétaires très modestes en habitat indigne, aide des locataires sans ressources suffisantes à payer leurs charges. **L'appel de détresse répond à un besoin urgent** d'aide financière pour accéder à un logement ou s'y maintenir, en évitant la menace de l'expulsion locative. 🏠



Soutenir tous les territoires dans la réponse aux plus fragiles

L'agence régionale veille à l'équilibre de son soutien en direction de territoires dynamiques disposant de moyens et de zones plus rurales ou de quartiers populaires relégués de grandes villes, plus souvent négligés par les politiques publiques. Devant l'élargissement du fossé en matière d'équité territoriale, **il est primordial de venir en aide à des ménages situés en dehors des radars des politiques publiques**, vivant l'habitat indigne, l'habitat précaire et la menace de l'expulsion locative de manière moins visible, plus silencieuse.

Dans ces territoires, le taux de pauvreté est plus fort et les ménages les plus modestes ont moins de perspectives sur le plan économique. **Les personnes mal logées souffrent d'un double isolement : géographique et social.** Cette situation est aggravée par une réponse locale limitée : tissu associatif peu dense, acteurs locaux peu nombreux et moins structurés.

Les situations de mal-logement parviennent à la Fondation de différentes manières : soit directement par les personnes concernées, soit par des voisins touchés par une histoire de vie, soit, enfin, par des partenaires associatifs et institutionnels, que le mal-logement ne laisse pas indifférents. **Le rôle essentiel des associations, des bénévoles et des citoyens ne sera jamais assez souligné.** Par leur vigilance, leur implication et leur réactivité, ils contribuent à ne laisser personne de côté et à poursuivre, jour après jour, le combat de l'abbé Pierre contre l'exclusion. 🏠



Favoriser l'expression et l'expérience des personnes mal logées

Il est nécessaire de **changer le regard sur les personnes contraintes de vivre à la rue et plus généralement sur les victimes de la pauvreté.** Un moyen d'y parvenir est de les rendre actrices des solutions apportées aux difficultés qu'elles rencontrent.

Leur expérience est en soi une forme d'expertise sur laquelle la Fondation s'appuie pour construire des réponses nouvelles, en adéquation avec leurs parcours et leurs besoins.

10 projets impliquant directement des personnes mal logées

L'agence régionale a développé une dynamique propre depuis 2017 visant à **donner la possibilité aux personnes mal logées de prendre la parole** et aborder leurs parcours de vie au-delà de leur simple témoignage. De ce travail commun sont nés un cahier d'expériences de la rue ainsi qu'une opération inédite, « street-reporters », publication en ligne d'enquêtes audio auprès des structures de l'urgence sociale réalisées par les personnes concernées. 🏠

Le mot de la directrice

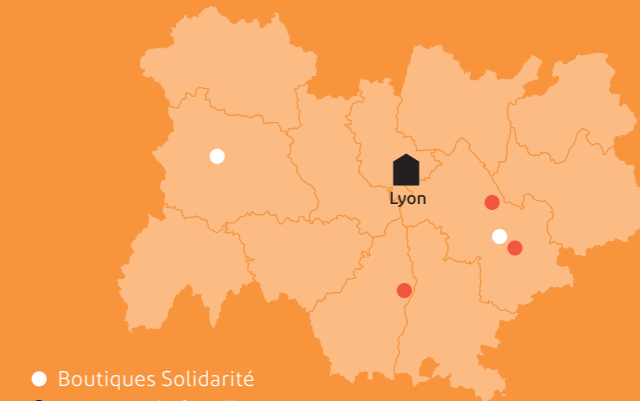
« Les projets que nous soutenons apportent une réponse concrète aux personnes mal logées. »



« La place, la parole, la participation et le choix accordés aux personnes sont pour nous essentiels. »

Véronique Gilet, directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes en chiffres*



● Boutiques Solidarité
● Pensions de famille

CHAQUE ANNÉE :



170 MÉNAGES AIDÉS
VIA LES APPELS DE DÉTRESSE



PRÈS DE 150 PARTENAIRES
ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS



UNE CENTAINE DE PROJETS
SOUTENUS



40 % DES PROJETS SOUTENUS
DÉDIÉS À LA PROMOTION
DES HABITANTS



20 LIEUX D'ACCUEIL
ET D'APPUI EN MATIÈRE DE LOGEMENT

* En moyenne sur 3 ans